



1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom commercial du produit:

GRITTAL

Utilisation de la substance / préparation

Comme agent de grenailage.

Identification de la société/entreprise

Nom de la société: VULKAN INOX GmbH

Rue / B.P.: Gottwaldstraße 21

Pays/ville/code postal: D-45525 Hattingen

World Wide Web: www.vulkan-inox.de

Téléphone: +49 (0) 2324-5616 0

Télécopie: +49 (0) 2324-53470

Service responsable de l'information:

Rolf Wiele,

Téléphone: +49 (0) 2324-5616 22, E-mail Rolf.Wiele@vulkan-inox.de

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone: +49 (0) 2324-5616 22

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures
d'ouverture du bureau.

2. Identification des dangers

Classification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

néant

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement:

Lors de l'application mécanique: Poussières, vapeurs.

Nocif par inhalation.

3. Composition/Informations sur les composants

Spécification chimique (préparation)

Chrome-alliage

Composants dangereux:

n° CAS	EINECS / ELINCS	Désignation	Teneur	Classification
7439-89-6	231-096-4	Fer	>= 50 %	-; R -
7440-47-3	231-157-5	Chrome	<= 35 %	-; R -
7440-44-0	231-153-3	Carbone	<= 5 %	-; R -
7439-96-5	231-105-1	Manganèse	<= 3 %	-; R -
7440-21-3	231-130-8	Silicium	<= 3 %	-; R -

4. Premiers secours

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.



5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés:

Sable, Poudre spéciale d'extinction des métaux

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures de précautions individuelles:

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une introduction dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage:

Recueillir mécaniquement. Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur ou recyclage des matières.

Ne pas utiliser de l'air comprimé.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés.
Ne pas respirer les poussières. Porter des vêtements de travail appropriés.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Incompatibilités de stockage:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage:

13

8. Contrôle de l'exposition/Équipement de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

N° CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
7440-47-3	Chrome	France: VME Europe, IOELV: TWA	Chrome (métal) 0,5 mg/m ³ 2 mg/m ³

Indications complémentaires:

Il existe seulement des valeurs limites pour les substances mentionnées ci-dessus tandis qu'aucune limite n'est définie pour les alliages fabriqués avec ces substances.

Respecter les valeurs limites générales concernant la teneur en poussières:

VME (France): 10 mg/m³ (fraction inhalable)

Contrôle de l'exposition

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés.

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

Au delà des limites de concentration au poste de travail (WEL), porter un appareil respiratoire.

Filtre combiné FFP2 conforme EN 141.

Protection des mains:

gants de protection conforme EN 374.

Type de gants: Caoutchouc nitrile-Période de latence: > 480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.



Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conforme EN 166.
Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Ne pas respirer les poussières. Ne pas inspirer les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Appareil de douche oculaire indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques physiques

Aspect: solide, poudre
Couleur: métallique gris argent
Odeur: inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Température de fusion/plage de fusion: 1400 - 1550 °C
Température d'auto-ignition: ne s'enflamme pas spontanément
Densité: à 20 °C: 7,7-8,1 g/cm³
Solubilité dans l'eau: insoluble

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter: acides
Produits de décomposition dangereux: Exposé à acides, le produit libère l'hydrogène.
Indications diverses: Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques:

En cas d'inhalation: Lors de l'application mécanique: Poussières, vapeurs.
Nocif par inhalation.

Remarques générales

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénéité sur l'homme disponible.

12. Informations écologiques

Effets toxiques sur l'environnement

Classe de risque pour le milieu aquatique:
nwg = sans danger pour l'eau

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés.

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Éviter une introduction dans l'environnement.



13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Code de déchet 120117 = Déchets provenant de la mise en forme (forge, soudure, presse, étirage, tournage, découpe, fraisage)

Recommandation: Recyclage des matières.

Conditionnement

Code de déchet 150102 = Emballages en matière plastique

Recommandation: Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Désignation de la marchandise: Néant

Transport maritime (IMDG)

Désignation technique spécifique: Not restricted

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Not restricted

Indications diverses

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15. Informations réglementaires

Étiquetage CEE

Lettre-code et symbole du danger:

Phrases R: néant

Phrases S: S 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 22 Ne pas respirer les poussières.

Directives nationales

Directives nationales - Allemagne

Classe de stockage: 13

Classe de risque pour le milieu aquatique:

nwg = sans danger pour l'eau

Niveau de protection 1

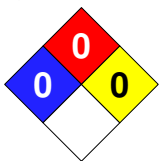
Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

0 % en poids

Directives nationales - EUA

Systèmes d'évaluation de danger



NFPA Hazard Rating:

Health: 0 (Minimal)

Fire: 0 (Minimal)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 0 (Minimal)

Flammability: 0 (Minimal)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	0
FLAMMABILITY	0
PHYSICAL HAZARD	0
	X



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition: 18.06.2009
Mise à jour: 26.05.2009
Créé: 26.05.2009

GRITTAL

Numéro de matière 0402

Version 1 / Page 5 de 5

16. Autres données

Service responsable de la fiche technique

Responsable: cf. chapitre 1, service responsable des informations.

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

